

Réf: Dossier 254448

Avis de constitution

SOCIETE « SEGIM BAT »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET Gonzagueville, Lot 84,
Ilot 1184

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEGIM BAT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et dans tous les pays et territoires étrangers : Les prestations de services dans le domaine immobilier et les services d'assistance annexe, notamment : la construction; la gestion immobilière ;divers. D'une manière générale, tous services et toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET Gonzagueville, Lot 84,
Ilot 1184

Dirigeant(s) Mme KOFFI AFFOUE HOSCALE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05802 du 03/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70938/GTCA/RC/2023 du 03/10/2023

